

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 juin 2019**

Objet : Renouvellement éventuel d'une ligne de trésorerie sur le Budget Principal

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf juin 2019, se réunit en session ordinaire, salle du bureau à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents : 33 (dont 9 procurations) - 123 voix

Votants : 33 Pour soit 123 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – procuration donnée à Mr F.Dubois – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Francis COMBY – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mr F. Comby – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix
Mr Francis DUBOIS - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – procuration donnée à Mr S.Delautrette – 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mme H.Faivre – 6 voix
Mme Michèle GUILLOU – suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix
Mr Laurent GUINARD - 1 voix
Mr Christian HANUS – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – procuration donnée à Mr F.Vincent - 15 voix
Mr Vincent JALBY -- 2 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Philippe NAUCHE – procuration donnée à Mr JL Michel – 15 voix
Mr Christian PRADAYROL- procuration donné à Mr JP.Bernardie – 2 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY procuration donnée à Mr P.Vergnolle – 1 voix
Mme Valérie SIMONET – procuration donnée Mr JM Bost – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président Département Creuse
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Présidente du Département de la Creuse
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY(et son suppléant) – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant) – 1 voix
Mme Sarah GENTIL (et sa suppléante) – 2 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) - 1 voix
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Christophe PATIER (et son suppléant) - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant) – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Thierry TROLONG (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant) 1 voix – 6^{ème} VP
Mme Stéphanie VALLEE (et son suppléant) – 6 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président Agglo Grand Guéret
Président CC Creuse Sud-Ouest
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président de la CC Briance Combade
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze

La délibération n°627 du 25 Septembre 2018 a autorisé le Président de DORSAL à solliciter, auprès d'un organisme bancaire, une ligne de trésorerie de **12M€** pour une durée d'un an. Elle visait à rembourser la précédente ligne de trésorerie (5M€) et à payer un nombre important de factures en retard (encours à fin Septembre de 6,6M€).

Cette ligne de trésorerie a été contractée le 02 Octobre 2018 auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin, selon les conditions financières ci-dessous :

- Taux d'intérêt : Taux fixe de 0.70%
- Périodicité du paiement des intérêts : trimestrielle
- Commission d'engagement : 0.15% soit 18 000€
- Commission de gestion et de mouvement : néant
- Commission de non utilisation : 0.10 %

A date, le **solde de trésorerie** sur le Budget Principal est d'environ **650K€**. Si ce solde est suffisant pour couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement à venir, il ne permet pas de rembourser, au **02 Octobre 2019**, l'intégralité du solde de la ligne de trésorerie restante, **4M€**.

Les opérations de recouvrement de recettes et d'amélioration de la trésorerie en cours sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Bloc	Opérations	Périmètre	Montant estimé	Échéance prévisionnelle	Observations
Financeurs	Fonctionnement Region/CD/EPCI	Contributions statutaires 2019 Collectivités membres	526 054,77 €	sept-19	Reste principalement les "grosses" collectivités
Financeurs	Investissement Region/CD/EPCI	Acomptes/DGD collectivités opérations SDAN PILOTE / AXE 2 BIS	2 400 000,00 €	déc-19	Les soldes des opérations de FttH vont permettre de définitivement clôturer le SDAN PILOTE
Financeurs	Investissement LEADER	2 opérations "GAL pilote" sur le dpt 23 : SOCLE et CHATAIGNERAIE pour un montant total d'aide prév 80% des travaux	1 000 000,00 €	déc-19	Nouveaux dossiers déposés début Mai 2019 - Réunion GAL/LEADER en Juillet 2019
Financeurs	Investissement FEDER	Acompte 3 de la convention FEDER programmation 2014/2020	190 000,00 €	déc-19	Sollicitation d'un acompte n°3 - peut pas encore demander le solde
Financeurs	Investissement FSN	Solde de la convention FSN MED	500 000,00 €	déc-19	Réunion prévue avec la Mission THD très prochainement pour anticiper la préparation de la constitution du dossier de solde
Récupération TVA FttH Pilote	5 plaques FttH Pilote	Dépenses FttH Pilote jusqu'en 2017. A partir Avril 2017, assujétissement à la TVA	899 931,78 €	sept-19	Récupération de TVA sur les 5 opérations du FttH Pilote mandatées avant 2017 - écritures comptables réalisées - intégrée dans la déclaration de TVA du mois de Juin
contrats de concession	SDAN Pilote autres	Avenant 30 (signé)	78 000,00 €	sept-19	Dans le cadre des opérations du contrat de concession avec Axione Limousin, régime de transfert de droit à déduction de TVA
contrats de concession	ZAZIE Brive/Tulle/Limoges	Avenant 34 (signé)	98 813,94 €	oct-19	
contrats de concession	Racco entreprises	Avenant 35 (signé)	380 050,66 €	oct-19	
contrats de concession	Racco entreprises 2017/2018	Avenant 38 (non signé)	57 419,21 €	nov-19	
contrats de concession	MED2	Avenant 39 (non signé)	2 912 673,59 €	déc-19	
Total restant à percevoir d'ici fin 2019			9 042 943,96 €		

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/07/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20190628-CS88_D681-D

N°681-2

Au vu de ce récapitulatif, si le montant total estimé restant à percevoir d'ici fin 2019 est supérieur au solde de la ligne de trésorerie, la somme à percevoir à fin Septembre est estimée au mieux à **1,5M€**.

Face à ce décalage sur les délais d'encaissement, il **peut** s'avérer nécessaire de lever une **nouvelle ligne de trésorerie**, sur le Budget Principal, d'un montant maximum de **4 millions d'euros**, qui permettra de rembourser celle qui arrive à échéance le 02 octobre 2019.

Cette décision est présentée au présent comité syndical dans la mesure où la prochaine réunion se tiendra fin octobre, au-delà de la date d'échéance de remboursement de cette ligne de trésorerie.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'approuver la mise en place éventuelle d'une nouvelle ligne de trésorerie en continuité de celle qui arrivera à échéance le 02 octobre prochain, dans la limite de 4 millions d'euros, sur une durée de 1 an, après avoir négocié au mieux avec les banques**
- **d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette ligne de trésorerie.**

L'arrêté de décision définitif viendra préciser l'établissement bancaire retenu, la date de mise en place de la ligne, la durée du contrat et les conditions financières (index, marge, commission). Cet arrêté sera transmis aux membres du comité syndical à titre d'information.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



SYNDICAT MIXTE
27, bd
de la Corderie
Limoges
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2019
Application agréée E-legalite.com